

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn**

séance du 12/04/2021

Date de la convocation:

06/04/2021

Date d'affichage:

06/04/2021

L' an 2021 et le 12 avril et à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, en présentiel dans la salle des fêtes de Durrenbach, et en visioconférence sous la présidence de ISEL Roger, délégué titulaire.

Nombres de membres:

Afférents au conseil

communautaire : 36

En exercice : 36

Votants : 35

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysiane, LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine.

MM : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc, CUNTZ Freddy, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLIPFEL Jean-Louis, NICASTRO Gérard, NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, SCHERTZ Christophe, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, TRAUTMANN Christian, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien, WERNERT Stéphane.

Suppléants : MM. HEBTING Benoit, JOTZ Ludovic, ROS Jean-Charles, WEHRUNG Freddy.

Elus excusés - procuration : M. KLEIN Mathias donne procuration à M. Hervé TRITSCHBERGER, M. PFEIFFER-RINIE Dominique donne procuration à M. Stéphane WERNERT, M. SCHNEIDER Dominique donne procuration à M. BALL Jean-Claude.

Elus présents en visioconférence :

Titulaires :

MMES CRONMULLER Martine, FILSER Marie-Claude, WEINLING HAMEL Elisabeth, WALTER Clarisse. MM: CHARBAU Bernard, MALL Philippe, SITTER Pierrot.

Suppléants :

M. SCHAEFER Marc

Elus absents :

Titulaires : M. RUTSCH François

Suppléants absents : MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline

MM : FISCHER Alain, HOCH Georges, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROMIAN Serge, STEPHAN Daniel

Secrétaire de séance : M. TRAUTMANN Christian

Réf : 021.2021

Vote : A l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

021.2021 : Clôture du budget annexe ZAC Tormatt à Woerth (00418), ZAC Willenbach à Pechelbronn (00407) et ZA touristique Wingen (00419).

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération du conseil communautaire n°018.2008 en date du 28.01.2008 : « Finances : reconduction des budgets annexes et vote des crédits 2008 budget annexe « ZAC Willenbach » – exercice 2008 »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°101.2016 en date du 26.09.2016 : « Création de deux budgets annexes suite au transfert de compétence au 01.01.2017 des zones d'activités communales situées à Woerth et à Lembach »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°003.2017 en date du 20.02.2017 : « Zone d'activités touristique à Wingen : validation d'un projet privé, accompagnement de l'investisseur et engagement du projet »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°005.2019 en date du 08.04.2019 : « Création d'un équipement touristique à Wingen : Décision d'abandon du projet de développement touristique »,

Vu le budget de la communauté de communes pour l'exercice 2020, composé d'un budget principal et de budgets annexes,

Considérant qu'il n'y a plus de terrains commercialisables sur les opérations ZA Willenbach et ZA Sormatt Woerth, et que le projet de création d'une ZA Wingen a été abandonné, les comptes soldés en 2019, et les budgets annexes considérés, ces derniers pouvant être clos,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De clore les budgets annexes suivants :**
 - **ZA Tormatt Woerth n°00418 : au 31.12.2020, budget annexe sans flux, 0 stock de terrains commercialisables,**
 - **ZA Wingen n°00419 : au 31.12.2020 : opération abandonnée, écritures comptables de solde d'opération passées en 2019 – budget annexe resté ouvert pour permettre en 2020 de solder des écritures hors budget – remboursement de crédit de TVA,**
 - **ZA Willenbach à Pechelbronn n°00407 : au 31.12.2021. Ecritures comptables de clôture prévues en 2021, 0 stock de terrains**

commercialisables.

- **D'autoriser le président à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 15/04/2021

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Roger ISEL

Publication ou notification du : 22/04/2021